



COMMUNE DE VINÇA

ARRETE DU MAIRE

n° 231213-125 : portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vinça

Le Maire de la Commune de Vinça,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-9 ;
Vu la délibération n° 20200618036 du Conseil Municipal du 18 juin 2020, fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

Vu la délibération n°20211117082 du Conseil Municipal du 17 novembre 2021 modifiant la liste des membres du CCAS,

Considérant qu'il appartient au Maire de nommer 8 membres pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS conformément à la législation ;

Considérant que suite au décès de Monsieur René SERRADEILL survenu le 5 novembre 2023, un poste de membre du Conseil d'Administration du CCAS de Vinça est laissé vacant ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur CHICART Alain est nommé en qualité de membre au Conseil d'Administration du CCAS de Vinça.

Article 2 : MM. le Secrétaire Général de Mairie et les agents de Surveillance de la Voirie Publique de la Commune de Vinça, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ille sur Têt sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Vinça, le 13 décembre 2023.

Notifié à l'intéressé
le 27/12/23



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le 27/12/2023

ID : 066-216602300-20231213-231213125-AI